



**HAL**  
open science

## Histoire antique

Christel Müller

► **To cite this version:**

Christel Müller. Histoire antique. Générations historiennes XIXe – XXIe siècle, CNRS, pp.499-526, 2019, 9782271121479. <halshs-03931427>

**HAL Id: halshs-03931427**

**<https://shs.hal.science/halshs-03931427v1>**

Submitted on 2 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Christel MÜLLER, « Histoire antique », in Y. Potin et J.-Fr. Sirinelli, dir., *Généralions historiennes*, Paris, CNRS éditions, 2019, p. 473-500.

Christel MÜLLER

## Histoire antique<sup>1</sup>

Tracer les frontières et délimiter les territoires de l'histoire antique depuis le XIX<sup>e</sup> siècle à partir des générations d'historiens, c'est se contraindre à penser ceux-ci à la fois dans l'intimité de leur personne et de leur écriture et en immersion dans une époque, un contexte, voire un moment, pour reprendre un terme que la profession aime à utiliser aujourd'hui<sup>2</sup>. C'est tenter de mesurer les décalages de la pensée, entre maintien des traditions érudites et éclosion parfois brutale de nouvelles idées, dont certaines destinées à germer des décennies plus tard. C'est également prendre en compte les lieux de savoir et les institutions que ces savants ont ou non partagés, avec l'esprit de corps que cela implique. La présentation qui suit commence à la Révolution française et s'arrête au début des années 1980. Parce qu'il fallait faire des choix, on a privilégié la Grèce et Rome, aux dépens des autres secteurs de l'Antiquité et, pour éviter qu'il ne s'agît d'un simple florilège de noms, on a dû également se passer d'un trop grand nombre d'entre eux.

### De part et d'autre de la Révolution française : la querelle des anciens et des modernes

L'histoire ancienne, avant la Révolution de 1789, constituait en France le monopole de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, fondée en 1663. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Académie, qui soutient les travaux savants des ordres religieux et comprend aussi des moines parmi ses membres tels Jean Mabillon ou Bernard de Montfaucon, est le temple de l'érudition, mais d'une érudition qui montre progressi-

---

1. Cette contribution doit beaucoup à l'amicale relecture de Vincent Azoulay, Madalina Dana et Yann Potin, que je tiens à remercier ici vivement.

2. À titre d'exemple, on citera le « Moment Démétrios de Phalère » de Vincent Azoulay, dans son article « La gloire et l'outrage. Heurs et malheurs des statues honorifiques de Démétrios de Phalère », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 64<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2, 2009, p. 310. Il ne s'agit pas seulement d'une mode lexicale, mais de l'utilisation et du développement du concept de moment instituant, le *kairos* grec, tel que défini par Cornelius Castoriadis.

## OBJETS ET DÉBATS. UNE EMPRISE DES GÉNÉRATIONS ?

vement l'importance de l'étude des *realia*, ce que nous appellerions la culture matérielle, au-delà des textes. Comme l'exprime le règlement de 1786, à la veille de la Révolution, l'écriture de l'histoire, objectif avéré de ses membres, passe par trois centres d'intérêt : l'étude des langues, le grec et le latin, mais aussi celle des langues orientales ; l'étude des monuments, qu'il s'agisse de médailles, d'inscriptions ou d'autres types encore relatifs à l'histoire ancienne et à l'histoire médiévale ; l'étude des sciences des anciens comparée à celle des modernes. Supprimée en 1793 par la Convention, elle devait être refondée en 1795 sous la forme d'un « Institut national des sciences et des arts », c'est-à-dire d'un directoire de savants chargés de coiffer toute l'administration de l'Enseignement, du primaire au supérieur : l'Institut, largement transformé en 1803, comprenait désormais quatre classes, dont la troisième s'intitulait « classe d'Histoire et Littérature anciennes ». L'Académie des inscriptions et belles-lettres reprit son titre traditionnel, comme les autres, en 1816 sous Louis XVIII, grâce à une ordonnance royale qui régit encore la vie de la Compagnie aujourd'hui.

Comme l'a montré Claude Nicolet, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la grande préoccupation des historiens de l'Antiquité reste Rome :

« Les Français d'Ancien Régime et leur monarchie, pour avoir succédé en Gaule à l'Empire romain, pour en revendiquer les lois, ou pour s'en démarquer, ne cessent d'y songer ou de s'y référer. La Grèce leur enseigne à coup sûr de beaux exemples, des philosophes peuvent y chercher les principes fondateurs de la politique. Mais, dans la pratique, comme dans leur langue, c'est Rome qui les obsède – ou alors les Germains [...]. Cette référence à Rome n'a pas disparu, en France, avec l'Ancien Régime. »<sup>3</sup>

Ainsi, le décompte des *Discours* et *Mémoires* présentés devant l'Académie des inscriptions entre 1715 et 1791 manifeste indubitablement « cette prégnance de Rome, qui est presque une obsession »<sup>4</sup>. En témoigne, parmi d'autres, le cas de l'abbé Jean-Philippe de La Blèterie (1696-1772), élu en 1742 à l'Académie des inscriptions et célèbre en son temps pour ses travaux consacrés à Julien et à Jovien. Quoique vilipendé par Voltaire, il fut pourtant un important historien de l'Empire romain avec ses cinq *Dissertations* qui tentent, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, de définir les pouvoirs impériaux et de saisir les rapports entre l'Empereur et le Sénat, touchant par là même des problèmes brûlants d'histoire contemporaine sur les pouvoirs des Parlements<sup>5</sup>.

Malgré tout, la Grèce, son art et sa littérature bénéficient d'un prestige inégalé, car on y cherche des modèles jugés indépassables. Parmi les esprits curieux ayant peuplé l'Académie au XVIII<sup>e</sup> siècle, on mentionnera le comte de Caylus (1692-1765), « père de l'archéologie classique, épigraphiste infatigable [...] et l'un des premiers

3. Claude Nicolet, *La fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains*, Paris, Perrin, 2003, p. 20.

4. *Ibid.*, p. 22.

5. Sur ce personnage, voir Claude Nicolet, *La fabrique d'une nation, op.cit.*, p. 31-35, mais on lira surtout Claudia Moatti, « L'abbé de La Blèterie (1697-1772) : de l'érudition à la politique », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, t. 107, n° 1, 1995, p. 121-143.

érudits à voyager »<sup>6</sup>. On évoquera aussi le très noble comte Gabriel de Choiseul, dit de Choiseul-Gouffier (1752-1817), influencé dans ses goûts par l'abbé Barthélémy (1716-1795) : il achève en 1782, à la veille de la Révolution, la publication du premier tome de son *Voyage pittoresque de la Grèce*, dont le succès est considérable en France comme ailleurs en Europe. La redécouverte de la Grèce et de ses antiquités par les Lumières, durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, avait abouti, dans le dernier tiers de celui-ci, à la mode du voyage en Grèce au-delà du Grand Tour aristocratique classique. Il s'agit ainsi pour Choiseul, qui part en 1776, de sortir du cabinet de l'antiquaire et de se confronter par lui-même avec les lieux des événements : il court les sites en passionné<sup>7</sup>, mais avec méthode et rigueur car son projet est bien de nature scientifique. Choiseul se fait ainsi archéologue, épigraphiste, numismate et géographe afin d'actualiser du mieux qu'il peut les connaissances de son temps<sup>8</sup>, mais aussi géologue ou ethnographe de la Grèce contemporaine, à la libération de laquelle il appelle dans son *Discours préliminaire*. Son retour en France en 1777 est un triomphe : il est élu successivement en 1779 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mais également en 1784 à l'Académie française, ce qui suscite un petit scandale mené par l'orientaliste Abraham Hyacinthe Anquetil-Duperron, membre de la première, qui soutient qu'une double élection est impossible. La Révolution trouve Choiseul à Constantinople où il est ambassadeur auprès de la Porte. En 1792, il choisit l'exil à Saint Pétersbourg et ne revient à Paris qu'en 1802.

Pendant la Révolution justement, les années 1793-1795 voient revenir un intérêt emphatique pour l'Antiquité, cette fois pour ses « Républiques », celle de Sparte (plus qu'Athènes) ou celle de Rome : cette « anticomanie », selon l'excellente expression de Claude Mossé<sup>9</sup>, repose d'abord sur une vraie soif de libres débats ; elle est aussi à la recherche de comportements héroïques plus que d'un « modèle théorique d'institutions »<sup>10</sup>, même si elle aboutit à la construction ultérieure d'un mythe selon lequel la Révolution aurait tenté d'instaurer un régime de type antique. Mais, le fait que ces évocations aient été historiquement associées à la Terreur les fait rejeter violemment par la suite. On trouve ainsi des propos très vifs chez l'historien Volney (1757-1820), dans les *Leçons d'histoire* qu'il prononce à l'École normale supérieure en 1795, entre autres contre l'esclavage antique, tout en citant constamment les auteurs grecs et latins : « Ah ! Cessons d'admirer ces anciens qui n'eurent pour constitutions que des oligarchies, pour politique que des droits exclusifs de cités, pour morale que la loi du plus fort et la haine de tout étranger ; cessons de prêter à cette antiquité guerroyeuse et

6. Jean Leclant, « L'École française d'Athènes et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : des relations fructueuses au profit des études grecques », *Bulletin de correspondance hellénique*, vol. 120, n° 1, 1996, p. 52.

7. Gabriel de Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque de la Grèce*, t. 1, 1782, « Discours préliminaire », p. i : « J'étais entraîné par une curiosité dévorante que j'allais rassasier de merveilles ».

8. Frédéric Barbier, *Le rêve grec de Monsieur de Choiseul. Les voyages d'un Européen des Lumières*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 93.

9. Claude Mossé, *L'Antiquité dans la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 155.

10. *Ibid.*

## OBJETS ET DÉBATS. UNE EMPRISE DES GÉNÉRATIONS ?

superstitieuse une science de gouvernement qu'elle n'eut point. »<sup>11</sup> Le ton est le même chez Pierre-Charles Levesque (1736-1812) dans son *Histoire critique de la République romaine* (1807), où il s'agit de détruire les préjugés sur les supposées vertus des Romains. Dans cette perpétuation de la querelle des Anciens et des Modernes, le penseur libéral Benjamin Constant (1767-1830) vient aussi appuyer l'idée qu'il ne faut pas réactiver la forme de la cité antique, en particulier sa conception de la liberté : la liberté moderne n'a rien à voir avec celles des anciens, car les deux sociétés impliquent des modes d'organisation distincts<sup>12</sup>. Le XIX<sup>e</sup> siècle s'installe ainsi dans l'idée que l'histoire n'a plus à chercher des exemples chez les anciens (elle n'est plus *magistra vitae*) : grâce à « l'historicisation de l'Antiquité, c'est-à-dire son inscription dans une histoire scandée au rythme d'un Progrès universel [...], inséparablement liée à la crise révolutionnaire »<sup>13</sup>, les anciens, et en particulier les Grecs, cessent de constituer des modèles indépassables pour n'être plus que la première pierre de l'édifice de la civilisation occidentale.

### Nos ancêtres les Gaulois : les frères Thierry et les fondements de la nation française

C'est à un véritable déplacement de l'âge d'or, depuis Rome, ou mieux encore depuis la Grèce, que l'on assiste avec l'introduction du mythe gaulois. Après la Révolution, les historiens roturiers que sont les deux frères Thierry, Augustin (1795-1856) et Amédée (1797-1873) s'attaquent, en effet, à d'autres territoires. Pour le premier, ami de François Guizot, son aîné de douze ans dont il partage l'idéologie orléaniste ainsi qu'une même manière de concevoir la discipline historique, il s'agit d'écrire une histoire nationale et « l'histoire du Tiers-État se confond avec celle d'une France qui naît avec la Gaule »<sup>14</sup>. C'est lui qui enjoint à son frère d'écrire l'histoire de ces Gaulois, tandis qu'il s'occupe de l'autre partie des « prolégomènes » de l'histoire de

11. Constantin-François Chassebœuf de La Giraudais, comte Volney, dit Volney, *Leçons d'histoire*, avec introduction, notes et variantes de Jean Gaulmier, Paris, Garnier, 1980, p. 143, avec le commentaire de Claude Nicolet, *La fabrique d'une nation*, op. cit., p. 104.

12. Comme il l'écrit dans un discours prononcé à l'Athénée royal de Paris en 1819, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, « la liberté des anciens se composait de la participation active et constante au pouvoir collectif. Notre liberté, à nous, doit se composer de la jouissance paisible de l'indépendance privée ». On trouvera ce discours dans Benjamin Constant, *Écrits politiques*, éd. par Marcel Gauchet, Paris, Gallimard (Folio Essais), 1997, p. 275.

13. Chryssanthi Avlami, « Le modèle antique à l'épreuve du XVIII<sup>e</sup> siècle : réflexions sur l'analogie, la différenciation et l'Histoire », dans Chryssanthi Avlami, Jaime Alvar, Mirella Romero (dir.), *Transferts culturels et historiographie de l'Antiquité : la construction de l'Antiquité gréco-romaine dans l'Europe des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Amsterdam/New York, Rodopi, p. 63-64. Voir également Chryssanthi Avlami, *L'Antiquité grecque à la française. Modes d'appropriation de la Grèce au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2000, « Benjamin Constant et l'antiquité », p. 220-239.

14. Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, *Les courants historiques en France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard (Folio histoire), 2007, p. 29.

France : le récit de la chute de l'Empire romain et des conquêtes territoriales par des « Franks regermanisés dans leur irrépressible sauvagerie »<sup>15</sup>. Mais si les Thierry engagent l'historiographie française sur des voies nouvelles, notamment celle qui consiste à considérer l'histoire comme une science où les faits exigent une interprétation, ils partagent avec leurs prédécesseurs l'idée de l'impérieuse nécessité de l'étude des sources et des documents. Ainsi Augustin rejoint-il l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1830, quelques mois avant l'instauration de la monarchie de Juillet qu'il soutient avec ardeur. Son frère est élu, quant à lui, en 1841, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, à une époque où les frontières disciplinaires et chronologiques entre les deux Compagnies sont encore poreuses. L'œuvre d'Amédée Thierry constitua l'un des socles fondateurs du roman national qui allait culminer quelques décennies plus tard dans les écoles et les foyers grâce à Ernest Lavisse et sa célèbre expression « nos ancêtres les Gaulois ». On la trouve en 1882 sous sa plume dans l'article « Histoire » du *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* dirigé par Ferdinand Buisson<sup>16</sup> : « Il y a dans le passé le plus lointain une poésie qu'il faut verser dans les jeunes âmes pour y fortifier le sentiment patriotique. Faisons-leur aimer nos ancêtres gaulois et les forêts des druides, Charles Martel à Poitiers, Roland à Roncevaux, Godefroi de Bouillon à Jérusalem, Jeanne d'Arc, Bayard, tous nos héros du passé, même enveloppés de légendes. »

Les Gaulois étaient déjà présents, pour ainsi dire en guise de préliminaires à la véritable histoire des Français, dans la médiocre *Histoire de France* de l'abbé Louis-Pierre Anquetil (1723-1808), parue en 1803 et largement reprise et rééditée jusque dans les années 1850, malgré les critiques des historiens contemporains comme Augustin Thierry. Mais les Gaulois de son frère Amédée ont tout autre figure dans l'*Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine*, parue pour la première fois en 1828 (et rééditée une dixième fois en 1877)<sup>17</sup>. La méthode de l'auteur, qui s'appuie largement sur les sources antiques, se veut rigoureuse, quoique l'Introduction soit révélatrice des buts de l'auteur. Il s'agit de brosser le portrait de ce « personnage collectif » qui a pour nom « le peuple gaulois » et de « restituer (...) à la race prise en masse sa couleur générale, aux subdivisions de la race leurs nuances propres et leur caractère distinctif »<sup>18</sup>. Le peuple gaulois y devient ce héros courageux, impétueux et intelligent, mais sans l'esprit d'ordre qui caractérise si bien les races germaniques voisines. Les Gaulois sont bien perçus comme les ancêtres des Français et, comme le souligne sans

15. Claude Nicolet, *La fabrique d'une nation*, op. cit. p. 136.

16. Ernest Lavisse, « Histoire », dans Ferdinand Buisson (dir.), *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Paris, Hachette, 1882, 1<sup>re</sup> partie, t. I, p. 1271.

17. Claudine Lacoste, « Les Gaulois d'Amédée Thierry », dans Paul Viallaneix et Jean Ehrard (dir.), *Nos ancêtres les Gaulois*, actes du colloque international (Clermont-Ferrand, 23-25 juin 1980), Clermont-Ferrand, Faculté des lettres et sciences humaines, 1982, p. 203-209.

18. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, Paris, Librairie A. Sautet, 1828, « Introduction », p. II.

## OBJETS ET DÉBATS. UNE EMPRISE DES GÉNÉRATIONS ?

ambiguïté l'historien, « Français, il a voulu connaître et faire connaître une race de laquelle descendent les dix-neuf vingtièmes d'entre nous, Français »<sup>19</sup>.

### Une nouvelle École française de perfectionnement : l'École d'Athènes (1846)

Parmi les créations de la monarchie de Juillet figure, en 1846, l'École française d'Athènes<sup>20</sup>, qui venait rejoindre le banc des instituts de recherche mis en place ou réorganisés durant cette période faste, tels en 1834 le futur Comité des travaux historiques et scientifiques, lequel dit bien la vocation de l'institution. La nouvelle « École française de perfectionnement » doit son existence, comme le rappelle Théophile Homolle en 1897<sup>21</sup>, à deux révolutions, « l'une politique, l'autre littéraire : la révolution grecque et la révolution romantique ». La France a, en effet, dans l'ambiance philhellène de l'époque, marquée notamment par les écrits de Chateaubriand, « activement participé aux luttes pour l'indépendance de la Grèce » et envoyé entre 1829 et 1831 une grande expédition scientifique dans le Péloponnèse, l'expédition de Morée, sur le modèle de la Commission d'Égypte. Dans l'ordonnance de fondation, l'École est ouverte seulement aux normaliens agrégés. Dès 1850, une réforme la place sous la tutelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et, en 1852, l'École s'ouvre, au moins théoriquement, aux agrégés non-normaliens, tandis qu'est organisé un concours de recrutement digne de ce nom, ce qui fait progressivement éclore sa vocation scientifique et érudite, même si celle-ci ne s'affirme véritablement qu'à partir des années 1870.

On évoquera ici un historien de la même génération, Ernest Renan (1823-1892), qui, après l'Orient, séjourna en Grèce en 1865 et entretint alors de fréquents contacts avec l'École<sup>22</sup>. Passionné par les antiquités, ce spécialiste de philologie sémitique rendit visite neuf fois à l'Acropole, comme en témoignent son journal et surtout sa célèbre *Prière*. Qui pourrait croire, ce qu'atteste notamment sa correspondance, qu'il faillit devenir directeur de l'École à cette date, lui qui deux ans plus tard, en 1867, jugerait celle-ci embourbée dans son « ornière pédantesque et scolastique » ! Le bilan des trente premières années, cependant, n'est pas aussi mince que pourraient le laisser penser les occupations des membres qui, au-delà de quelques fouilles retentissantes, se contentent alors surtout d'explorer la Grèce « les auteurs anciens à la main »<sup>23</sup>, à la manière d'un Choiseul-Gouffier. Parmi tous ces jeunes gens qui, en

19. *Ibid.*, p. 1-11.

20. Voir Catherine Valenti, *L'école française d'Athènes*, Paris, Belin, 2006.

21. Théophile Homolle, « L'École française d'Athènes », *Revue de l'art ancien et moderne*, n° 1, 1897, p. 5, cité par Roland Étienne, « L'École française d'Athènes 1846-1996 », *Bulletin de correspondance hellénique*, vol. 120 n° 1, 1996, p. 5.

22. Sur ce sujet, voir Anne Coulié, « Renan et l'École française d'Athènes », *Bulletin de correspondance hellénique*, vol. 120, n° 1, 1996, p. 255-259.

23. Roland Étienne, « L'École française d'Athènes 1846-1996 », art. cit., p. 8.

majorité, trouvent ensuite place dans l'enseignement supérieur ou la gestion du patrimoine, s'affirment quelques personnalités exceptionnelles, comme Edmond About (1828-1885), entré à l'École en 1851 et qui fit carrière dans la littérature et le journalisme, avec des ouvrages pour le coup satiriques et mishellènes, comme *La Grèce contemporaine* ou *Le roi des montagnes*. Mais l'École vit aussi passer celui qui allait devenir l'un des fondateurs de l'histoire du monde grec en France, Numa Denis Fustel de Coulanges, entré en 1853<sup>24</sup>.

### Le cas Fustel : un terrain d'enquête radicalement nouveau

Fustel de Coulanges (1830-1889), qui, en tant qu'auteur, se contentait de son patronyme<sup>25</sup>, constitue un cas particulier, précédant pour ainsi dire le plein épanouissement de la génération des historiens méthodiques. Il forme désormais pour les historiens et anthropologues du monde grec antique notamment, après un long oubli qui commença après le centenaire de sa naissance, une figure tutélaire. L'intérêt renouvelé qu'il suscite depuis une trentaine d'années se lit dans l'ouvrage que lui a consacré François Hartog en 1988, *Le XIX<sup>e</sup> siècle et l'histoire. Le cas Fustel de Coulanges*.

Fustel a connu une carrière académique d'excellence : normalien, membre de l'École d'Athènes, agrégé des lettres (l'agrégation d'histoire avait été supprimée par le Second Empire), en poste à la faculté des lettres de Strasbourg pendant dix ans (de 1860 à 1870), maître de conférences à l'ENS, il est ensuite nommé suppléant en histoire ancienne à la Sorbonne à partir de 1875, année également de son élection à l'Académie des sciences morales et politiques. Il devient en 1878 titulaire de la première chaire d'histoire médiévale dans la même université, avant d'être nommé directeur de l'ENS en 1880. Pourtant, selon la belle expression de François Hartog, Fustel est un homme « en porte-à-faux », avec son temps et sa génération, avec ses détracteurs comme avec ses sectateurs<sup>26</sup>.

Ainsi, contrairement à ses contemporains Renan ou Taine, il n'est pas un admirateur inconditionnel de la science historique allemande de l'Antiquité, l'*Altertumswissenschaft*, alors souvent portée aux nues pour la rigueur de sa méthode, son érudition et la qualité de son enseignement, et qui constitue un élément structurant du débat. Dans un *Essai sur la guerre et la Commune*, texte inachevé, on trouve un jugement péremptoire sur l'antériorité des études françaises : « Engouement de la France pour l'Allemagne. [...] On aimait leurs érudits ; on les appelait, on les choyait, et l'on oubliait l'érudition saine et robuste autant que modeste et claire que la France a eue depuis les

24. Comme le rappelle Claude Nicolet dans le portrait qu'il a brossé du savant à l'occasion du centenaire de sa disparition : « 1889. Réflexions sur Fustel de Coulanges », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 133<sup>e</sup> année, n° 3, 1989, p. 721-726.

25. François Hartog, *Le XIX<sup>e</sup> siècle et l'histoire. Le cas Fustel de Coulanges*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 23.

26. Ces polémiques sont fort bien évoquées par Claude Nicolet, « 1889. Réflexions sur Fustel de Coulanges », art. cit., p. 722.

## OBJETS ET DÉBATS. UNE EMPRISE DES GÉNÉRATIONS ?

bénédictins jusqu'à nos jours. »<sup>27</sup> Par ailleurs, c'est un débat plus que vif qui l'oppose, sur la question du poids respectif de la Germanie et de Rome dans l'histoire française, au protestant libéral Gabriel Monod, fondateur de la *Revue historique* en 1876. Fustel refuse l'idée même de la conquête de la Gaule par les Germains, qui n'auraient pas été très nombreux et se seraient en réalité fondus dans la population, ce en quoi il innove considérablement par rapport à ses prédécesseurs : « de même que les Gaulois "s'étaient faits latins" [...], les Francs, si peu nombreux, leurs rois et leurs grands se feront gallo-romains »<sup>28</sup>.

Sans doute Fustel appartient-il à cette génération d'historiens tiraillés « entre deux âges du savoir »<sup>29</sup> et sa propre méthode s'en ressent. Aucun historien plus que lui ne fut obsédé par l'idée de l'histoire comme science non seulement érudite, mais exacte, ce que ses détracteurs ne manquèrent pas de lui reprocher. Croyant dur comme fer en la véracité des textes, il ne leur appliqua pourtant jamais la méthode critique au sens où l'entendirent la tradition herméneutique allemande et, plus tard, les tenants de l'école méthodique, tels Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos dans leur *Introduction aux études historiques* parue en 1898<sup>30</sup>. Dernier malentendu (de taille) : sa récupération indue, en 1905, pour le soixante-quinzième anniversaire de sa naissance, par Charles Maurras et l'Action française, qui, dans leur combat contre la Nouvelle Sorbonne, l'érigèrent en héros nationaliste, lui qui y occupait une chaire !

Reste la question de savoir quels furent les territoires et les formes de son enquête. Celle-ci s'est largement étendue, on l'a vu, depuis l'Antiquité jusqu'à l'histoire immédiate, les années 1870-1871 constituant assurément un moment charnière dans sa réflexion. Au total, c'est son œuvre de médiéviste qui aura été la plus abondante. Les six volumes de ses *Institutions politiques de l'ancienne France*, vaste ouvrage conçu pour ainsi dire comme une *Cité moderne*, paraissent en partie avant sa mort, mais surtout de manière posthume grâce à son élève et héritier, Camille Jullian, entre 1890 et 1892, et traitent la question de la Gaule romaine jusqu'aux Carolingiens. Pourtant, c'est bien comme jeune antiquisant (l'auteur avait alors trente-quatre ans) que Fustel est passé, d'emblée, à la postérité, grâce à *La Cité antique. Étude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome*, parue en 1864 et qui connut de nombreuses rééditions<sup>31</sup>, jusqu'à celle de 1984 préfacée par Hartog. Dans cet ouvrage, le décalage entre Fustel et son temps est particulièrement productif. On y trouve quelques nouveautés radicales, dont la première consiste, selon le mot de Claude Nicolet, à chercher « la Grèce avant

27. Texte cité par François Hartog, *Le XIX<sup>e</sup> siècle et l'histoire...*, op. cit., p. 237.

28. Claude Nicolet, *La fabrique d'une nation...*, op.cit., p. 223.

29. Marcel Gauchet, « François Hartog, *Le XIX<sup>e</sup> siècle et l'histoire. Le cas Fustel de Coulanges* », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44<sup>e</sup> année, n° 6, 1989, p. 1390.

30. Comme l'écrit Marcel Gauchet, « l'ascèse revendiquée s'accommode d'étonnantes carences », *ibid.*, p. 1390.

31. Vingt-huit rééditions et réimpressions entre 1864 et 1924 : voir la préface de François Hartog dans Numa Denis Fustel de Coulanges, *La cité antique*, Paris, Flammarion, 1984, p. vi. Le succès est également international avec plusieurs traductions en langue étrangère.

Homère et Rome avant Romulus »<sup>32</sup> : c'est Fustel qui se trouve à l'origine de l'intérêt pour les périodes les plus reculées, comme l'on disait, de l'histoire antique, celle des origines indo-européennes sur lesquelles disputent alors les spécialistes de philologie et de mythologie comparées. La deuxième nouveauté réside dans une obsession religieuse, qui valut longtemps à son auteur une réputation injustifiée de partisan du cléricisme : dans la cité gréco-romaine, le lien social se tisse autour de la religion, d'abord sous la forme primordiale du culte des ancêtres (livre I), mais aussi de la famille et de la propriété, car il ne peut y avoir de culte sans famille (c'est même la vocation première de celle-ci), ni sans propriété pour enterrer les morts. La cité, dont le fonctionnement est décrit au livre III, résulte du démembrement du régime de la famille (livre II), qui a conduit à elle. Cette cité n'est que lutte intestine, *stasis*, d'où les révolutions qu'elle entraîne (livre IV) et qui mènent à la fin du régime municipal (livre V). Parmi les « faux objets » créés par ce livre (car leur forme fustélienne n'est pas corroborée par les sources) le *genos* grec et la *gens* romaine occupent une place de choix, mais ont eu le mérite « d'attirer l'attention sur le rôle de la parenté dans la naissance de la cité et au-delà dans toute formation sociale »<sup>33</sup>. De même, est resté, sous des formes bien sûr très différentes, cet idéaltype qu'est devenue la cité antique.

Enfin, et curieusement sans doute, Fustel paraît incroyablement moderne lorsqu'il fait état de la distance qui sépare les anciens et les modernes, cette distance qui l'obsède et qu'il n'est jamais parvenu à réduire grâce à la méthode critique : « Ce que nous tenons d'eux [les Grecs et les Romains] et ce qu'ils nous ont légué nous fait croire qu'ils nous ressemblaient ; [...] c'est presque toujours nous que nous voyons en eux. [...] Nous ne manquons guère de nous tromper sur ces peuples anciens quand nous les regardons à travers les opinions et les faits de notre temps. »<sup>34</sup> Certes, Fustel visait ici les usages erronés que la Révolution avait faits de l'histoire antique, mais un Vernant ne dira pas mieux, un bon siècle plus tard, lui qui souhaitait voir la lune avec les yeux des Grecs<sup>35</sup>. Moderne, il l'est aussi dans sa pratique du comparatisme, certes anarchique, puisqu'il cherche, dans *La Cité antique*, des parallèles aux pratiques funéraires et culturelles notamment chez les hindous. Anthropologue avant la lettre donc, ou plutôt source d'inspiration pour les futurs spécialistes d'anthropologie historique. Moderne, Fustel l'est enfin lorsqu'il se fait sociologue, comme il l'explique plus tard dans ses *Institutions politiques* : « On a inventé, depuis quelques années, le mot sociologie. Le mot histoire avait le même sens [...]. L'histoire est la science des faits sociaux, c'est-à-dire la sociologie même. »<sup>36</sup> Il donne au terme « institutions » (et

32. Claude Nicolet, « 1889. Réflexions sur Fustel de Coulanges », art. cit., p. 723, où il reprenait une expression de Jules Simon, comme il le précise dans Claude Nicolet, *La fabrique d'une nation*, op. cit. p. 216.

33. François Hartog, « Préface », dans Numa Denis Fustel de Coulanges, *La cité antique*, op. cit., p. XXIII.

34. Numa Denis Fustel de Coulanges, *La cité antique*, op. cit., p. 1-2.

35. Jean-Pierre Vernant, « Introduction », dans Jean-Pierre Vernant (dir.), *L'homme grec*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 9.

36. Numa Denis Fustel de Coulanges, *Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France. L'alleu et le domaine rural*, Paris, Hachette, 1889, « Introduction », p. IV-V.

## OBJETS ET DÉBATS. UNE EMPRISE DES GÉNÉRATIONS ?

même aux « institutions politiques ») un sens bien plus large et plus intéressant que celui qu'il acquerra plus tard, sous la plume des dits « historiens des institutions », pour signifier purement les mécanismes de la vie institutionnelle, détachés de la pratique politique. Fustel, du reste, directeur de l'École normale supérieure au moment où Émile Durkheim y était élève (1879-1882), influença largement ce dernier, ce qui ancre aussi (et entre autres) la sociologie dans le droit antique<sup>37</sup>.

**D'une guerre aux autres (1870-1940) : les antiquisants de l'école méthodique**

Après Fustel, dans les années qui séparent la guerre de 1870 de la Seconde Guerre mondiale, commence et s'épanouit véritablement l'époque de l'histoire dite longtemps positiviste, et réhabilitée aujourd'hui comme méthodique<sup>38</sup> : cette histoire applique avec rigueur la méthode de la critique des documents, notamment des textes, sans accepter pour autant que la discipline puisse être une science exacte débarrassée de tout subjectivisme, puisqu'elle repose sur une connaissance par « traces » selon le terme de Seignobos<sup>39</sup>. Il n'est pas possible d'évoquer ici toutes les figures ayant marqué en histoire ancienne cette période, à l'intérieur de laquelle les césures sont loin d'être évidentes : leur nombre est aussi le résultat de la professionnalisation de l'histoire par le biais notamment de la réorganisation de l'enseignement supérieur et de la multiplication des chaires et des maîtrises de conférences. À la professionnalisation répond un accroissement de la spécialisation par périodes : il ne s'agit plus autant que naguère d'être un polygraphe, inclassable par définition. C'est aussi le sens des réformes qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, aboutissent à la constitution de pôles universitaires provinciaux que l'on invite à se spécialiser, comme à l'université de Bordeaux, où l'on se tourne vers l'étude de l'Espagne.

Les historiens postérieurs à 1870 continuent, par ailleurs, d'être engagés dans les affaires de la cité, notamment les méthodiques avec l'affaire Dreyfus, qui divise longtemps le monde savant sur la légitimité d'un tel engagement : les fondateurs des *Annales*, Lucien Febvre et Marc Bloch, prônent ainsi dans les années 1930 l'absence politique au motif de la nécessaire séparation entre rationalité scientifique et

37. Comme le souligne François Héran, « c'est par l'intermédiaire de Fustel de Coulanges que Durkheim a eu recours à des catégories de pensées propres à la culture antiquisante ». Dans l'autre sens, « *La Cité antique* annonce la sociologie durkheimienne par la place qu'elle fait aux règles et aux institutions » (François Héran, « L'institution démotivée. De Fustel de Coulanges à Durkheim et au-delà », *Revue française de sociologie*, vol. 28, n° 1, 1987, p. 68-69).

38. Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, *Les courants historiques*, op. cit., p. 97.

39. « La méthode historique consiste à examiner les documents pour arriver à déterminer les faits anciens dont ces documents sont les traces. Elle prend pour point de départ le document observé directement ; de là elle remonte, par une série de raisonnements compliqués, jusqu'au fait ancien qu'il s'agit de connaître. Elle diffère donc radicalement de toutes les méthodes des autres sciences. Au lieu d'observer *directement* des faits, elle opère *indirectement* en raisonnant sur des documents ». Charles Seignobos, *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris, Félix Alcan, 1901, p. 5.

valeurs morales ou action politique<sup>40</sup>, une attitude qui finit par se heurter à la réalité de la guerre et du nazisme. Parmi les dreyfusards de la première heure figurent les frères Reinach, grands érudits polymathes, sortes d'ultimes figures humanistes. Deux d'entre eux, Salomon (1858-1932) et Théodore (1860-1928), se consacrèrent en grande partie à l'Antiquité, et il faut leur ajouter leur neveu Adolphe, membre de l'École française d'Athènes comme son oncle Salomon. Ce dernier, doté d'un esprit encyclopédique, non content d'être philologue, archéologue et historien de l'art, est connu également pour sa technique de « l'inventaire organisé », préfigurant les banques de données et mis en pratique dans sept *Répertoires* de milliers d'objets dessinés au trait et destinés à circuler largement<sup>41</sup>. Mais, de manière encore plus originale, Salomon Reinach fit œuvre d'anthropologue par des travaux portant sur des sujets aussi audacieux pour son époque que celui d'une histoire des gestes qui anticipe sur les travaux d'André Leroi-Gourhan, ou mieux encore sur les religions dans une perspective comparatiste : on le voit ainsi dessiner, au milieu d'une foule d'autres thématiques, un nouveau territoire de recherche pour lequel il fait figure de précurseur dans le domaine de l'anthropologie historique, même si sa reconnaissance par l'École de Paris quelque quatre-vingts ans plus tard fut, là encore, à la fois tardive et fluctuante<sup>42</sup>.

À l'encyclopédisme vient s'ajouter la géographie historique, développée par Victor Bérard (1864-1931), qui partage avec les Reinach convictions dreyfusardes et engagement politique, mais dont l'œuvre diffère profondément. Bérard, normalien en 1884, eut trois maîtres à l'ENS, dont la personnalité explique en partie ses intérêts ultérieurs : Fustel, Ernest Lavisse (1842-1922) et Paul Vidal de La Blache (1845-1918), dont on notera au passage qu'il avait consacré une thèse d'histoire à Hérode Atticus et été membre lui-même de l'EFA. Après une thèse sur les cultes d'Arcadie, Bérard se plonge dans l'*Odyssée* et entreprend avec son épouse en 1901 le périple supposé du héros. Il en tire, dans plusieurs ouvrages, une interprétation que rien pourtant n'étaye aujourd'hui ni pour les spécialistes des poèmes homériques, ni pour les phéniciens : le récit du périple d'Ulysse serait une description géographique fidèle de la Méditerranée des origines et sous-tendue par un savoir maritime dû aux marins phéniciens<sup>43</sup>. Bérard, qui occupa à partir de 1896 à l'École pratique des hautes études une chaire de « géographie historique de l'Antiquité », a contribué à façonner cette dernière par son usage de la méthode topologique et toponymique. Certes, ses

40. Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, *Les courants historiques*, op. cit., p. 232-236.

41. Voir Alexandre Farnoux, « Salomon Reinach anthropologue », dans Sophie Basch, Michel Espagne et Jean Leclant (dir.), *Les frères Reinach*, actes du colloque de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (22-23 juin 2007), Paris, AIBL (diff. De Boccard), 2008, p. 21-39.

42. Comme le note à juste titre Renate Schlesier, « Salomon Reinach et l'anthropologie moderne de la Grèce ancienne », dans Sophie Basch, Michel Espagne et Jean Leclant (dir.), *Les frères Reinach*, op. cit., p. 134-139.

43. Voir Corinne Bonnet, « Homère "auditeur et disciple des sciences phéniciennes". Victor Bérard et la Méditerranée en partage », dans Sophie Basch (dir.), *Portraits de Victor Bérard*, actes du colloque international organisé à l'École française d'Athènes (5-6 avril 2013), Athènes, École française d'Athènes, 2015, p. 61-78.

## OBJETS ET DÉBATS. UNE EMPRISE DES GÉNÉRATIONS ?

identifications géographiques ont été oubliées ; pourtant, il est en partie à l'origine de cette Méditerranée un peu intemporelle qui sera plus tard celle de Fernand Braudel ainsi que, très récemment, celle de Peregrine Horden et Nicholas Purcell dans leur *Corrupting Sea* (2000), mais aussi de cette mer lieu d'échanges et de mélanges comme on aime à décrire aujourd'hui la Méditerranée archaïque.

Mais les antiquisants méthodiques comptent aussi des gens moins engagés, tels Camille Jullian et Maurice Holleaux. Camille Jullian (1859-1933) fait en quelque sorte transition avec l'époque antérieure et avec Fustel, dont il suivit les cours à l'ENS et fut l'héritier direct, puisqu'il publia les volumes inachevés de son *Histoire des institutions historiques de l'ancienne France* après la mort de son maître. Ancien membre de l'École française de Rome, il se voulut d'abord historien des institutions romaines, lui qui partit effectuer une mission d'études en Allemagne auprès de Theodor Mommsen. Nommé à l'université de Bordeaux en 1886, un an avant la venue dans les lieux de Durkheim, dont il ne partageait pas les convictions dreyfusardes<sup>44</sup>, il laissa également une œuvre personnelle qui concerna d'abord cette ville et s'étendit très vite à l'étude de la Gaule romaine, dans laquelle il cherchait à découvrir « les sources et les ressources du patriotisme français »<sup>45</sup>. Ce travail s'amplifie avec sa nomination au Collège de France sur une chaire d'antiquités nationales créée pour lui en 1905 et la publication d'une monumentale *Histoire de la Gaule* de 600 av. J.-C. à la fin de la domination romaine, en huit volumes. La Gaule est bien sûr un champ d'études en soi, mais c'est aussi le terreau dans lequel s'ancre la contribution de Jullian à la « fabrique d'une nation », pour reprendre les termes de Claude Nicolet. L'historien se penche sur les Gaulois d'avant les Romains, alors que ceux-ci n'occupent qu'une faible place dans l'œuvre de Fustel. Ces Gaulois, au moment de leur conquête par César, sont déjà presque une nation : Jullian prend le mot sans aucune connotation ethnique ou raciale particulière, mais comme « un ensemble humain [...] attaché à un territoire bien défini, [...] première prise de possession de la future France »<sup>46</sup>. Mais, comme chez Fustel dont il poursuit à sa manière le débat entre germanisme et romanisme, l'interlocuteur principal du Gaulois de Jullian reste le Germain, autrement dit l'Allemand avec lequel la France va s'expliquer à nouveau lors de la Première Guerre mondiale : le conflit franco-allemand apparaît bien comme l'un des piliers structurants du débat intellectuel dans ce double entre-deux-guerres.

Du côté des hellénistes, Maurice Holleaux (1861-1932), moins connu des non spécialistes, contribua largement à définir un autre champ d'études, celui de l'épigraphie grecque. Dans le domaine, Holleaux avait été précédé par Paul Foucart (1836-1926), qui eut certainement sur lui une influence décisive. Lorsque Foucart, le

44. Grégory Reimond, « Stratégies de pouvoir et milieu universitaire dans le contexte de l'affaire Dreyfus. Le cas bordelais (1898-1899) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 36, 2018, p. 142.

45. Jean-Marie Pailler, dans la notice qu'il lui a consacrée dans Christian Amalvi (dir.), *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones*, Paris, La boutique de l'histoire, 2004, p. 167.

46. Claude Nicolet, *La fabrique d'une nation, op.cit.*, p. 230.

« maître de la chasse aux inscriptions »<sup>47</sup>, entre au Collège de France en 1877 sur une chaire d'épigraphie et antiquités grecques, c'est en pionnier et en fondateur qu'il s'avance<sup>48</sup>, même si l'épigraphie latine a émergé depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : il y eut en effet une chaire du Collège consacrée dès 1861 à l'épigraphie et aux antiquités latines et occupée par Léon Renier, puis par le maître incontesté du domaine, René Cagnat, à partir de 1887<sup>49</sup>. Holleaux eut une carrière curieuse, marquée par la précocité de ses débuts, mais une soutenance très tardive de ses thèses, à plus de soixante ans. Comme nombre de ses condisciples, tel Pierre Paris (1859-1931), il passa par Normale (1879) et l'agrégation d'histoire (1881), puis par l'École d'Athènes (1882) alors placée sous la direction de Foucart et en pleine mutation depuis la direction d'Albert Dumont (1875-1878), qui le premier avait « su [la] doter d'outils véritablement scientifiques »<sup>50</sup>. Après seize ans d'enseignement à la faculté des lettres de Lyon (1888-1904), Holleaux repartit à Athènes pour huit années comme directeur, et sa carrière se précipita ensuite à partir de 1918 avec la publication de sa thèse secondaire consacrée à la traduction en grec du titre consulaire. Mais c'est sa thèse principale, *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (273-205)*, publiée en 1921 dans la collection de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome (et soutenue en 1923<sup>51</sup> !), qui lui valut notoriété et reconnaissance : en 1923, on lui attribue une chaire d'antiquité hellénistique à la Sorbonne, puis il succède en 1927 à Foucart au Collège de France et est enfin élu en 1928 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Dans le sillage de son prédécesseur, mais en poussant bien plus loin cet art, il lance les « Athéniens » dans le travail collectif : la grande œuvre de son mandat directorial fut ainsi l'exploration archéologique de Délos dans les Cyclades. Comme le montre le nom grec de l'École, celle-ci est bien d'abord une école d'archéologie, sans doute une différence importante avec la petite sœur romaine à venir, où la place de cette discipline sera différente dès le départ et le restera jusqu'au

47. Mario Roques, « Notice sur la vie et les travaux de M. Maurice Holleaux, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 87<sup>e</sup> année, n° 1, 1943, p. 18.

48. Selon les mots mêmes de Paul Mazon, « Notice sur la vie et les travaux de M. Paul Foucart, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 88<sup>e</sup> année, n° 1, 1944, p. 26 : « Foucart n'eut pas de maître, au sens précis du mot. À l'époque où il débuta, personne en France n'enseignait l'épigraphie grecque. »

49. Sarah Rey, « De l'éloquence à la civilisation : évolution de l'intitulé des chaires consacrées à l'Antiquité latine (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », dans Wolf Feuerhahn (dir.), *La politique des chaires au Collège de France*, Paris, Les Belles Lettres, 2017, paragr. 14. En ligne : <https://books.openedition.org/lesbelleslettres/160> (consulté le 29 août 2019) : « Renier se retrouve à la tête d'une chaire coloniale qui ne dit pas son nom », dans la mesure où ses travaux sont fondés sur ses découvertes en Algérie.

50. Catherine Valenti, *L'École française d'Athènes*, op. cit., p. 65.

51. Comme l'écrit Étienne Michon dans sa notice nécrologique, « J'ai vu Holleaux, à 50 ans passés, s'asseoir à la Sorbonne devant un jury de doctorat ès lettres dont plusieurs des membres, qui comptaient de nos confrères d'aujourd'hui, s'honoraient de se proclamer ses élèves, se critiquer lui-même avec apreté alors que ses juges le défendaient. » Étienne Michon, « Éloge funèbre de M. Maurice Holleaux, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 76<sup>e</sup> année, n° 3, 1932, p. 329.

## OBJETS ET DÉBATS. UNE EMPRISE DES GÉNÉRATIONS ?

lendemain de la Seconde Guerre mondiale<sup>52</sup>. Holleaux lit et relit les publications des uns et des autres sans se soucier que son nom figure au frontispice<sup>53</sup>. Autre innovation qui va de pair avec sa qualité d'épigraphiste : l'histoire ne peut marcher sans l'archéologie. Dans sa « Leçon d'ouverture » à l'université de Lyon en 1888, il souligne l'idée que l'histoire sans la culture matérielle ne serait qu'un « jeu d'abstraction, singulièrement subtil et dangereux »<sup>54</sup>. Mais quelque philologue ou archéologue qu'il se soit fait par souci de ne laisser échapper aucune source, Holleaux est toujours resté un historien : « Il n'est pas allé de l'épigraphie à l'histoire : l'agrégé d'histoire de 1882 a toujours voulu faire "œuvre d'historien" ; pour lui l'épigraphie ou la philologie ne sont pas sciences auxiliaires de l'histoire, elles lui sont consubstantielles. »<sup>55</sup> Cette histoire fut résolument celle de l'époque hellénistique, dans laquelle il succéda à quelques brillantes figures notamment allemandes, tel Johann Gustav Droysen, dont il ne se priva pas de critiquer la *Geschichte des Hellenismus* (1836-1843). Il s'opposa ainsi, dans sa thèse, à l'idée admise avant lui d'une politique orientale impérialiste du Sénat avant les années 200 av. J.-C., position novatrice et reconnue comme telle par ses lecteurs. Ainsi Holleaux sut-il, avec l'esprit méthodique qui était le sien, délimiter, dans les études françaises, un champ propre resté jusqu'à aujourd'hui une marque de fabrique nationale de l'histoire ancienne : l'histoire hellénistique grâce à l'étude serrée des inscriptions.

### À la même époque : la tentation sociologique de Gustave Glotz, puis l'impossible anthropologie de Louis Gernet

Ce champ si bien marqué de l'érudition à la française ne devait pas être celui d'un contemporain presque exact de Holleaux, Gustave Glotz (1862-1935) : celui-ci allait pourtant devenir lui aussi une pierre angulaire dans la construction de l'histoire grecque en ce début du xx<sup>e</sup> siècle, dans un autre genre, même si le premier participa aux *Mélanges Glotz*, qui parurent l'année de sa propre mort en 1932. Membre du séraïl (normalien en 1882 puis agrégé d'histoire), Glotz refuse pour des raisons personnelles d'entrer à l'École d'Athènes et devient en 1885 professeur de lycée pour vingt-deux ans, ce qui ne l'empêche pas de publier. Il participe à la grande entreprise systématique de collecte du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Charles Daremberg et Edmond Saglio et soutient ses thèses en 1904. Il peut ainsi accéder à un enseignement universitaire à la Sorbonne à partir de 1907. Sa carrière est finalement couronnée par son élection en 1920 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, laquelle apparaît désormais moins comme un lieu d'impulsion de la science historique que comme l'ultime conquête du *cursus honorum*.

52. Comme le rappelle très justement Claude Nicolet, *La fabrique d'une nation, op.cit.*, p. 251.

53. Voir Mario Roques, « Notice sur la vie et les travaux de M. Maurice Holleaux... », art. cit., p. 56.

54. Propos cités par Mario Roques, *ibid.*, p. 29.

55. *Ibid.*, p. 60.

Pourtant, derrière la « normalité » d'une telle carrière, se cache une figure profondément originale et presque ambivalente, dont on a trop oublié qu'elle avait été celle d'un passeur de l'histoire vers les sciences sociales et réciproquement, de même qu'il y a à cette époque des sociologues qui effectuent des incursions vers l'histoire ancienne : Marcel Mauss écrit ainsi en 1920 un article pour la *Revue des Études Grecques* sur Xénophon et les Thraces<sup>56</sup> ! Glotz est entré à l'ENS trois ans après Durkheim, qui fut membre de son jury de thèse et se réjouit de constater qu'il n'y avait pas chez lui de cloison étanche entre histoire et sociologie<sup>57</sup>. De fait, sous l'influence conjuguée de Fustel et de Durkheim, sa première spécialisation se fait en droit grec, sur lequel porte son ample thèse principale (*La Solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*, 1904) : c'est bien grâce à celle-ci qu'il attire Louis Gernet à la génération suivante. En 1907, dans sa leçon d'ouverture au cours d'histoire grecque de la Sorbonne<sup>58</sup>, il rejette vivement les conceptions de Langlois et Seignobos, tout comme les visées nationalistes de Lavis. Glotz publie également dans le domaine de l'histoire économique et sociale, comme le montre son livre sur *Le travail en Grèce ancienne. Histoire économique de la Grèce depuis la période homérique jusqu'à la conquête romaine* (1920), qui, après l'ouvrage de Paul Guiraud (1850-1907) sur *La propriété foncière en Grèce* (1893), ouvre un champ nettement moins exploré des études grecques.

Pourtant, l'historien est surtout connu pour son ouvrage sur *La cité grecque* (1928), dont le titre fait écho à *La cité antique* de Fustel<sup>59</sup>, à la fois utilisée et réfutée sur de nombreux points par Glotz. L'auteur s'y penche pour l'essentiel sur « la cité aristocratique » à partir d'Homère et « la cité démocratique », autrement dit l'Athènes du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. C'est dans cet ouvrage qu'il propose une idée promise à un long avenir, celle du déclin de la cité grecque dès le IV<sup>e</sup> siècle, avec des explications qui laissent parfois rêveur et montrent simplement que Glotz était un spécialiste des époques archaïque et classique, mais un bien moindre connaisseur de la période hellénistique, malgré les quelque soixante-dix pages qu'il lui avait consacrées dans son ouvrage sur le travail. Après « la cité au déclin », l'ouvrage s'achève ainsi sur « la victoire de Philippe à Chéronée et la formation d'une ligue panhellénique à Corinthe » qui « donnent une date précise à ce grand événement : la fin de la cité grecque ». L'auteur ajoute que « les formes politiques sont radicalement différentes. À la cité

56. Marcel Mauss, « Une forme ancienne de contrat chez les Thraces », *Revue des Études Grecques*, t. 34, fasc. 159, 1921, p. 388-397.

57. Voir Laurent Mucchielli, « 1907 : la leçon d'histoire comparée de Gustave Glotz. », *Espaces Temps.net*, Livres, 2002. En ligne : <https://www.espacestemp.net/articles/1907-la-lecon-histoire-comparee-de-gustave-glotz/> (consulté le 11 juillet 2019).

58. Gustave Glotz, « Réflexions sur le but et la méthode de l'histoire », leçon d'ouverture du cours d'histoire grecque faite à la faculté des lettres de l'université de Paris le 12 novembre 1907, *Revue Internationale de l'Enseignement*, vol. 54, n° 12, 1907, p. 481-495.

59. Comme Fustel du reste, Glotz rédige ici sans autres notes que les références aux auteurs antiques, fait peut-être dû à la collection dans laquelle il publie, dans la mesure où sa thèse était parfaitement appareillée sur ce plan-là.

## OBJETS ET DÉBATS. UNE EMPRISE DES GÉNÉRATIONS ?

républicaine succède la monarchie »<sup>60</sup> : la fresque est grandiose (Glotz pense la monarchie jusqu'à l'Empire romain) et très XIX<sup>e</sup> siècle finalement. Certes, il reconnaît « la survivance d'institutions séculaires dans le régime nouveau », mais les dégâts sont faits, alors que dans le même temps les épigraphistes sont en train d'amasser les dizaines d'inscriptions qui feront dire à la génération suivante, sous la plume de Louis Robert, que « la cité grecque n'est pas morte à Chéronée »<sup>61</sup>. Glotz confond, mais il n'est pas le seul, la prospérité des cités et leur souveraineté, au sens que ce terme avait pour les nations du début du XX<sup>e</sup> siècle. Il faut sans doute imputer la longue postérité de cette idée décliniste au rare sens de la synthèse et du récit qu'avait développé l'historien. Glotz eut en effet à cœur, après tous ces travaux déjà très vastes, d'offrir à un public élargi des ouvrages témoignant d'une « vision française de l'histoire grecque »<sup>62</sup>, comme le montrent les volumes de l'*Histoire générale* qu'il dirigea aux Presses universitaires de France. Sous sa plume parurent, en collaboration avec Robert Cohen, les quatre volumes de l'*Histoire grecque*, dont deux avant sa mort en 1925 et 1929. L'histoire s'arrêtait logiquement, dans le volume IV, avec le démembrement de l'empire d'Alexandre.

C'est ici que l'on évoquera, à sa place dans l'ordre des générations, celui qui ne parvint à s'en faire une qu'avec l'héritage revendiqué par ses successeurs quelque cinquante ans plus tard, malgré toutes les possibilités et les ouvertures que portait son œuvre : Louis Gernet (1882-1962). Ce dernier, quoique normalien et élève de Glotz, puis pensionnaire de la Fondation Thiers, resta en effet un marginal de l'histoire ancienne, dont les travaux présentent un décalage absolument saisissant avec ceux de ses contemporains nés dans les années 1880<sup>63</sup>. Philologue à l'origine, il était aussi l'héritier de Fustel puis du Glotz auteur de la thèse déjà évoquée sur *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce* (1904), autrement dit un spécialiste du droit antique : ces deux spécificités l'amènèrent ainsi à éditer, à partir de 1923 et jusque dans les années 1950, pour la Collection des Universités de France, plusieurs œuvres d'orateurs attiques. Mais, largement influencé par la sociologie durkheimienne et le « fait social total » tel que défini par Marcel Mauss, il explore surtout des terres inconnues des hellénistes, à rebours des tendances positivistes de son temps. En 1917, sa thèse, intitulée *Recherches sur le développement de la pensée juridique et morale en Grèce* et fort mal reçue du milieu, associe déjà perspective juridique et anthropologique. Ses terrains d'investigation s'élargissent progressivement aux faits économiques, aux structures sociales et familiales, au fait religieux et aux croyances,

60. Gustave Glotz, *La cité grecque*, Paris, Albin Michel, 1953 [1928], p. 448-454.

61. Louis Robert, « Théophraste de Mytilène à Constantinople », *Choix d'écrits*, Paris, Les Belles Lettres, 2007 [1969], p. 603.

62. Christophe Chandezon, « Glotz, Gustave », dans Christian Amalvi (dir.), *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones, op. cit.*, p. 132.

63. Sur la marginalité académique de Gernet, on lira les belles pages que lui a consacrées Jean-Pierre Vernant dans sa « Préface » au recueil *Les Grecs sans miracle, textes 1903-1960*, réunis par Riccardo Di Donato, Paris, La Découverte, 1983, p. 7-13.

notamment pour le passage de la préhistoire de la Grèce à l'avènement de la cité : Gernet s'intéresse en fait à « l'histoire mentale » de l'homme dans son ensemble<sup>64</sup>. Il lui faut attendre 1948 pour entrer à la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE sur une chaire de « sociologie juridique », à l'âge de soixante-six ans, après vingt-sept années passées pour ainsi dire en relégation comme professeur puis doyen à la faculté des lettres d'Alger. On lui doit d'avoir défendu l'étude de l'Antiquité au sein de *l'Année sociologique* ou de la collection *L'évolution de l'humanité*, avant et après la Grande Guerre. Mais il ne pouvait guère être admis dans les cercles conservateurs, lui qui détricotait avec méthode le « miracle grec » et historicisait par là même « les dogmes de la civilisation occidentale »<sup>65</sup>. Il traça ainsi, avec plusieurs générations d'avance, les sillons que devaient labourer plus tard ses successeurs, à partir des années 1960-1970. On ajoutera au côté de la figure de Gernet celle d'Henri Lévy-Bruhl (1884-1964), son contemporain presque exact : Lévy-Bruhl est connu d'abord comme professeur de droit romain et fondateur de l'Institut de droit romain de Paris (1946), à une époque où les juristes sont installés de plain-pied dans le champ de l'histoire antique, mais son œuvre en a fait un « juriste sociologue » très original, qui n'a cessé de dialoguer avec les sciences sociales, notamment l'ethnologie : on ne s'étonnera pas de trouver Gernet parmi les fidèles de cet Institut aux perspectives pluridisciplinaires<sup>66</sup> !

### La fondation de l'École française de Rome en 1873

Pour achever ce tour d'horizon des domaines défrichés durant ce double entre-deux-guerres, il faut évoquer l'histoire ancienne telle qu'on la fit à l'École française de Rome, la petite sœur de l'École d'Athènes, fondée en 1873 comme section romaine de cette dernière, avant d'acquérir son autonomie en 1875. Les « Romains », que l'on peinerait à tous énumérer, partagent bien des traits communs, comme l'a montré Sarah Rey<sup>67</sup>. À l'instar de leurs camarades athéniens, ils sont issus du sérail normalien ou de l'École pratique des hautes études fondée en 1868, et poursuivent, après leur séjour à l'étranger, leur carrière dans les mêmes institutions, sur lesquelles ils exercent un véritable monopole : la Sorbonne, le Collège de France, l'Académie des inscriptions et belles-lettres<sup>68</sup>.

Ces « Romains » ont en commun une certaine manière de faire de l'histoire, qui contribue largement à façonner l'histoire romaine à la française : cette manière, fondée

64. Jean-Pierre Vernant, « Louis Gernet », *Archives de sociologie des religions*, n° 13, 1962, p. 4.

65. Riccardo Di Donato, « Postface », dans *Les Grecs sans miracle, textes 1903-1960, op. cit.*, p. 416.

66. On se reportera avec profit à l'ouvrage collectif consacré à Lévy-Bruhl et paru en 2018 : Emmanuelle Chevreau, Frédéric Audren et Raymond Verdier (dir.), *Henri Lévy-Bruhl, juriste sociologue*, Paris, Mare & Martin.

67. Sarah Rey, *Écrire l'histoire ancienne à l'École française de Rome (1873-1940)*, Rome, École française de Rome, 2012.

68. Sur les trajectoires des membres de ce club très fermé, voir *ibid.*, p. 232-244.

## OBJETS ET DÉBATS. UNE EMPRISE DES GÉNÉRATIONS ?

sur l'érudition ainsi qu'une solide critique, et souvent déployée dans le genre monographique, est tournée pour l'essentiel vers le droit et les institutions, ainsi que vers l'histoire religieuse. En revanche, ils délaissent l'Antiquité tardive, à l'exception notoire d'Henri-Irénée Marrou (1904-1977), élève de Carcopino, comme l'histoire économique et sociale, au moins dans un premier temps. En termes géographiques, outre les sujets proprement italiens et étrusques, un nouveau territoire se dessine à partir des années 1880<sup>69</sup>, celui des « antiquités africaines », qui accompagne l'implantation coloniale française au Maghreb et ne sera jamais abandonné par la suite<sup>70</sup> : un parallèle explicite est établi entre colonisation romaine et moderne, comme on le voit dans la thèse de Jules Toutain (1865-1961) parue en 1896, *Les cités romaines de la Tunisie : essai sur l'histoire de la colonisation romaine dans l'Afrique du Nord*<sup>71</sup>. Les Romains se découvrent en Afrique une passion pour l'épigraphie, où ils moissonnent les inscriptions à foison : leur grand maître est René Cagnat (1852-1937), avec son *opus magnum* consacré dès 1892 à l'*Armée romaine d'Afrique*<sup>72</sup>. La deuxième leçon africaine est celle de l'archéologie, que les membres découvrent et dont ils modernisent progressivement les techniques, poussés par une rude compétition nationale et internationale : sur ce plan-là, les Allemands, mais aussi leurs camarades athéniens ont une longueur d'avance. Mais la « collusion entre l'armée, la colonisation et l'archéologie »<sup>73</sup> joue désormais à plein sur le terrain africain.

Ainsi, grâce à la diversification des terrains et des sources, s'éveille un intérêt nouveau, qui restera pourtant peu vivace (et ne sera jamais socialiste ou marxiste) pour l'histoire économique et sociale, sous l'angle, entre autres, des *Vies quotidiennes* qui paraissent chez Hachette. Cette tendance était déjà perceptible dans l'œuvre de Jérôme Carcopino (1881-1970), qui publie en 1906 une étude majeure sur les *saltus* africains et le mode d'exploitation agricole du colonat partiaire<sup>74</sup> : Carcopino, dernier directeur de l'EFR entre 1937 et 1940 avant sa fermeture, puis de l'ENS à deux reprises entre 1940 et 1944, exerça une influence particulière sur nombre de parcours normaliens à cause de l'éventail scientifique très large des sujets qu'il traitait, et par les postes qu'il occupa sous le régime de Vichy, avec lequel il entretenait des liens étroits quoique complexes<sup>75</sup>. Contemporain de Carcopino avec qui le conflit

69. *Ibid.*, chap. 3, « L'expérience africaine », p. 125-177.

70. Sur cette présence en Afrique, « annexe originelle de l'École » selon les termes de Camille Jullian, voir Claude Nicolet, *La fabrique d'une nation*, *op.cit.*, p. 252.

71. Voir Aurélie Rodes, « Jules Toutain et l'éloge de la colonisation », *Anabases. Traditions et réceptions de l'Antiquité*, n° 15, 2012, p. 59-69.

72. Sarah Rey, *Écrire l'histoire ancienne à l'École française de Rome...*, *op. cit.*, p. 43.

73. Claude Nicolet, *La fabrique d'une nation*, *op.cit.*, p. 253.

74. Jérôme Carcopino, « L'inscription d'Aïn-el-Djemala. Contribution à l'histoire des *saltus* africains et du colonat partiaire », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 26, 1906, p. 365-481.

75. Voir la thèse de Stéphanie Corcy-Debray, *Jérôme Carcopino. Un historien à Vichy*, Paris, L'Harmattan, 2001.

éclate violemment à propos de la figure de Cicéron honnie par le premier<sup>76</sup>, André Piganiol (1883-1968) est, pour sa part, l'héritier revendiqué de Fustel, qu'il veut poursuivre et renouveler dans son *Essai sur les origines de Rome* paru en 1917 : il s'appuie ainsi sur la méthode sociologique et le comparatisme à la manière d'Émile Durkheim, sans pour autant sacrifier sur l'autel des idées générales le goût du document bien établi et bien compris<sup>77</sup>.

### Après 1945, quarante ans d'érudition : Louis Robert et le poids de l'école épigraphique française

De part et d'autre de la Seconde Guerre mondiale et largement après 1945 aussi, la tradition académique méthodique continue de triompher, assise sur les disciplines dites auxiliaires de l'histoire (épigraphie, numismatique, paléographie, papyrologie, céramologie...), dont l'archéologie ne s'est pas encore émancipée. Pourtant, dans le même temps, des formes de contestation s'élèvent et de nouveaux champs scientifiques se dégagent, grâce à des groupes et des personnalités qui ne sortent pas nécessairement des sérails habituels. La stabilité politique retrouvée et une longévité qui progresse permettent des carrières très longues et aboutissent, plus que jamais, à une cohabitation des générations.

Du côté de l'École d'Athènes, si l'on place à part le rôle essentiel joué par Paul Lemerle (1903-1989) dans le renouveau du domaine byzantin, on nommera d'abord, dans le sillage de son maître Maurice Holleaux comme dans celui de l'érudit autrichien Adolf Wilhelm, l'écrasante personnalité de l'épigraphiste Louis Robert (1904-1985). Dans la notice nécrologique qu'il lui a consacrée en 1986, Jean Pouilloux n'hésite pas à écrire, sans craindre l'exagération ni la rhétorique, que « ce fut un savant exceptionnel ; le plus grand sans doute que la France ait vu naître dans le domaine de l'Antiquité grecque »<sup>78</sup>. De fait, Louis Robert, agrégé des lettres, épigraphiste et historien passionné, quoique inconnu du grand public, a laissé une œuvre considérable et foisonnante, lui qui n'écrivit ni thèse ni synthèse à l'exception notoire de son ouvrage sur *Les gladiateurs dans l'Orient grec* (1940), mais accomplit sans heurt la trajectoire classique de Normale à l'Académie, en passant par l'EPHE et le Collège de France, où il était entré comme professeur à trente-cinq ans en 1939. Au-delà des

76. Sarah Rey, *Écrire l'histoire ancienne à l'École française de Rome...*, op. cit., « "L'affaire Cicéron" : Jérôme Carcopino contre André Piganiol », p. 370-376.

77. Comme l'écrit Jacques Heurgon, « Notice sur la vie et les travaux de M. André Piganiol, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 114<sup>e</sup> année, n° 4, 1970, p. 572-586 : « André Piganiol était entré dans la vie scientifique avec l'ardeur d'un néophyte, dont la religion était la sociologie. Fustel de Coulanges en avait été le précurseur. L'*Année Sociologique*, fondée par Durkheim en 1896, en était l'Évangile » (p. 576), le tout assorti du « goût d'une connaissance concrète et précise des faits de la civilisation romaine » (p. 580).

78. Jean Pouilloux, « Notice sur la vie et les travaux de Louis Robert, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 130<sup>e</sup> année, n° 2, 1986, p. 357.

## OBJETS ET DÉBATS. UNE EMPRISE DES GÉNÉRATIONS ?

thématiques variées touchées par l'épigraphiste (institutions politiques, concours, onomastique), cette œuvre présente deux caractéristiques majeures sur le plan de la méthode : une connaissance et une mémoire exceptionnelles des inscriptions, mais aussi de tous les types de documents (papyrologie, numismatique, archéologie), servant une érudition sans limites et une capacité de restitution et d'interprétation très fine de ceux-ci ; une connaissance tout aussi frappante des terrains de découverte et des paysages parcourus de la Grèce à l'Asie mineure. Lui qui interrogeait à la fois « la terre et le papier », selon ses propres termes<sup>79</sup>, soulignait ainsi lui-même sa dette envers Vidal de La Blache. La première caractéristique, qui fait de lui un chercheur de « Vérité »<sup>80</sup>, l'inscrit à jamais au sein de l'école méthodique ; la seconde l'a établi comme véritable fondateur de la « géographie historique » pour les pays grecs, lui qui avait succédé à Victor Bérard en 1932 dans sa direction d'études de l'EPHE. Mais, sur le plan historiographique, Louis Robert a surtout contribué à l'exhumation puis à la réhabilitation définitive de la cité hellénistique contre un Gustave Glotz qui l'avait condamnée au déclin. Tous les successeurs, proches ou lointains, de Louis Robert n'ont eu de cesse de prouver que « la cité grecque n'était pas morte à Chéronée »<sup>81</sup>, sous les coups de la monarchie macédonienne, et que les cités et leurs institutions n'avaient jamais été aussi florissantes qu'au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Par ailleurs, Robert était aussi parfaitement à l'aise avec les documents grecs d'époque impériale, voire byzantine. On ajoutera enfin qu'il formait un couple exceptionnel avec Jeanne Robert, la première femme que je mentionne dans cette contribution parce qu'elle fut historienne elle aussi, et bien plus qu'une simple « épouse de » : on leur dut, de 1940 à 1984, un instrument bibliographique et critique fondamental, le « Bulletin épigraphique » paraissant annuellement dans la *Revue des Études Grecques* – et dont la publication continue jusqu'à aujourd'hui dans le même esprit. On soulignera cependant à quel point Louis Robert se montra sourd, et même hostile, à toutes les autres tendances historiographiques de son temps, que celles-ci aient été influencées par la sociologie, l'anthropologie structurale, le marxisme ou la linguistique. L'école robertienne restera marquée de manière indélébile par cette manière de faire, comme le montrent amplement les ouvrages produits par les générations suivantes, qui eurent au moins le mérite d'être généralement synthétiques. Parmi ses héritiers de la première génération, on compte Jean Pouilloux (1917-1996) qui contribua très largement au développement des études d'épigraphie à l'université de Lyon, mais égale-

79. Il prononça en 1968 une conférence intitulée « Géographie et philologie, ou la terre et le papier » au congrès de l'Association Guillaume Budé (à consulter aujourd'hui dans ses *Opera Minora Selecta*, t. IV, Amsterdam, Adolf M. Hakkert, 1974, p. 383-403).

80. Selon Pierre Grimal, « Allocution à la mémoire de M. Louis Robert, membre de l'Académie décédé le 31 mai 1985 », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 129<sup>e</sup> année, n° 2, 1985, p. 345 : « Il continue un moment de la recherche historique, caractéristique de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et prolongée jusqu'à nos jours ; une recherche [...] qui préfère certes la clarté mais, s'il le faut, le doute à l'assurance trompeuse, la réserve à la conjecture. Le maître-mot est peut-être celui de Vérité ».

81. Louis Robert, « Théophraste de Mytilène à Constantinople », *Choix d'écrits*, op. cit., p. 603.

ment Philippe Gauthier (1935-2017), qui avait aussi été un élève d'Aymard mais succéda à Louis Robert à l'EPHE en 1974 sur une chaire d'« Institutions et épigraphie grecques ».

La présence de Louis Robert, qui empêcha assurément certaines personnalités d'éclorre, ferait presque oublier d'autres figures, comme celle d'un autre élève de Holleaux, André Aymard (1900-1964), que l'on vient d'évoquer : il n'était pas normailien (et ne finit pas à l'Institut), mais réussit brillamment l'agrégation d'histoire, soutint en 1938 une thèse d'histoire hellénistique sur *Les assemblées de la confédération achaienne* et entra à l'EPHE ; la sociologie l'intéressait, tout comme la production de synthèses à destination des étudiants. À la génération suivante, le profil d'Édouard Will (1920-1997), également agrégé d'histoire, et son champ de compétences sont celui d'un généraliste et d'un passeur de savoirs. Il rédige deux thèses portant sur l'époque archaïque, notamment Corinthe, avec une réflexion de précurseur sur la question de l'ethnicité dans sa thèse complémentaire, *Doriens et Ioniens : essai sur la valeur du critère ethnique appliqué à l'étude de l'histoire et de la civilisation grecques* (1956), un thème sur lequel il reviendra à propos du judaïsme antique dans la dernière partie de sa carrière. Il s'intéresse également à la valeur des documents mycéniens pour comprendre le régime de la terre, un domaine de recherches qu'il contribue à délimiter. Il rédige surtout une somme inégalée jusqu'à aujourd'hui, consacrée à *l'Histoire politique du monde hellénistique*, dans laquelle il réhabilite en quelque sorte l'histoire événementielle, même si l'ouvrage est loin de se limiter à cela. Il contribue enfin à la connaissance de l'époque classique par la production d'une synthèse sur le v<sup>e</sup> siècle dans la collection *Peuples et Civilisations* des Presses universitaires de France (1972).

### **Contrefeux romanistes : l'affirmation définitive de l'histoire sociale**

Chez les romanistes de la même génération, il y eut bien sûr Pierre Grimal (1912-1996), élève de Carcopino et de Jean Bayet, qui, après son séjour au Farnèse, soutint une thèse, parue en 1943 et intitulée *Les jardins romains à la fin de la République et aux deux premiers siècles de l'Empire : essai sur le naturalisme romain*. Mais le latiniste l'emporta vite chez lui sur l'amateur de topographie et d'histoire culturelle. On évoquera Paul-Marie Duval (1912-1997), qui perpétua la tradition de Camille Jullian dans le domaine des antiquités nationales et des études sur la Gaule celtique et gallo-romaine, ainsi qu'André Chastagnol (1920-1996), spécialiste d'épigraphie latine et de prosopographie, qui marqua par ses travaux le domaine de l'Antiquité tardive. Pourtant, les deux grandes figures d'historiens de la romanité à partir des années 1960 sont, incontestablement quoique dans des genres très différents et sans affinité particulière, Claude Nicolet (1930-2010) et Paul Veyne, né la même année que son condisciple.

Claude Nicolet fut l'élève de William Seston (1900-1983), lui-même disciple de Carcopino et fondateur à la Sorbonne du Centre Gustave Glotz. Il offre l'exemple d'un

## OBJETS ET DÉBATS. UNE EMPRISE DES GÉNÉRATIONS ?

parcours académique très classique, de la rue d'Ulm à l'Académie des inscriptions, mais ne se cantonne pas aux travaux purement érudits, malgré une maîtrise implacable des documents<sup>82</sup>. Sa capacité à délimiter un champ de réflexion et à prendre une position originale au sein de l'historiographie de l'Antiquité se lit dans le nombre d'élèves qu'il a formés et qui occupent aujourd'hui encore une position universitaire marquante, comme si chacun d'eux avait labouré une parcelle du territoire arpenté par le maître. Claude Nicolet était un spécialiste d'histoire politique et sociale de la Rome républicaine, et ses contributions synthétiques furent déterminantes dans plusieurs domaines : la prosopographie sociale dont il fit l'objet de sa thèse sur *L'ordre équestre à l'époque républicaine* (1966 et 1974) ; la question du citoyen, de l'État et de la fiscalité (*Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, 1976) ; les réalités institutionnelles, économiques et sociales de la Méditerranée conquise et dominée par les Romains (deux volumes dirigés par lui sur *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, 1977-1978). De cette réflexion sortirent progressivement d'autres thématiques, qui constituèrent pour certaines autant de projets de recherche collectifs : une analyse décisive dans *L'inventaire du monde* (1988) sur la représentation que le gouvernement romain avait de son empire, mais également un programme intitulé *La mémoire perdue* et consacré à l'administration de cet empire à travers notamment l'étude des archives et des techniques de chancellerie, ou encore un programme très ambitieux, dérivé des synthèses précédentes, sur la question de la croissance et l'approvisionnement de Rome et des *Mégapoles méditerranéennes* (2000). Mais, renouant avec l'engagement qui avait marqué des générations d'historiens jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, Nicolet se passionna autant pour les fondements de la République moderne que pour ceux de la Rome républicaine. On oublie trop souvent que ses deux premiers ouvrages en 1957 et 1959 furent consacrés l'un au radicalisme dans la collection *Que sais-je ?* et l'autre à Pierre Mendès France (*Pierre Mendès France ou le métier de Cassandre*). Après une mission en 1956-1957 auprès de ce dernier, dont il resta toujours l'apôtre, il reprit du service à partir de 1984 pour plusieurs missions sur l'éducation civique en France au côté de Jean-Pierre Chevènement, mais regretta toujours de n'avoir pas mené de véritable carrière politique. Pourtant, il laisse une œuvre considérable sur le sujet, comme le montrent plusieurs livres majeurs : *L'idée républicaine en France. Essai d'histoire critique (1789-1924)* (1982), *La République en France. État des lieux* (1992) ou encore *La Fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains* (2003), citée à maints endroits de la présente contribution.

Le parcours intellectuel de Paul Veyne forme un contraste saisissant à bien des égards avec celui de Nicolet, dont il croisa le chemin à Ulm et à l'École de Rome. Il est à peu près impossible (et il serait injuste) de vouloir délimiter les contours de son œuvre : comme l'a très bien noté Raymond Aron, qui le fit entrer au Collège de France en 1975, Veyne « pense d'abord et avant tout contre, et celui auquel il s'oppose change

82. On se reportera à l'excellent numéro des *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, n° 22, 2011, *Hommage à Claude Nicolet, historien et citoyen*.

de chapitre à chapitre»<sup>83</sup>. De même qu'il y a une antimatière, on pourrait dire qu'il existe un « antidomaine » veynien, une manière de prendre de court et à rebours, de ne jamais se trouver sur le terrain que l'on attend. Dès lors, rien n'est linéaire chez lui et les terrains d'expérimentation sont divers, pour ainsi dire au fil de l'eau, ce qui explique qu'il ait laissé un héritage plus que des héritiers : la recherche, écrit-il, « se sent moins [...] encadrée par des règles que sous-tendue par un foisonnement indéfini, quelque chose d'illimité, un chaos de la précision »<sup>84</sup>. On peut énumérer les sujets de réflexion (Trimalcion, l'évergétisme, les mythes, l'épigramme érotique, les images, les auteurs latins, l'empire, le christianisme...), on n'épuisera jamais la matière chez un auteur qui prône une histoire par « items » (qui sont autant d'éléments transversaux), débarrassée de la double unité de temps et de lieu au profit de « l'unité d'intrigue », c'est-à-dire une histoire comparative quelle que soit l'échelle de la comparaison et, à sa manière, achronique<sup>85</sup>. Que reste-t-il de tout cela ? D'abord, le fait que le philologue Veyne a été sans relâche du côté de l'érudition<sup>86</sup>, bien que celle-ci ne soit que « la moitié de la tâche »<sup>87</sup> et que cela n'ait pas empêché le savant d'être furieusement antipositiviste : les nombreuses notes de bas de page sont autant de « caves » pleines de références savantes, tout en étant « bourrées de morts glorieux, couchés là après le combat », selon la belle expression de Michel de Certeau qui a sans doute le mieux décrypté son mode d'écriture<sup>88</sup>. Ensuite, l'historiographie selon Veyne obéit à un autre impératif : celui d'être un genre littéraire répondant au désir et au plaisir de l'historien narrateur. Tout comme le mythe, qui l'a amené par ailleurs à étudier la notion de régimes de vérité<sup>89</sup>, l'histoire est un récit, quoique non événementiel. Dans ces fragments d'un discours historique, il y a du paradoxe et de la provocation (il faut rire et l'on rit beaucoup en lisant Veyne), mais aussi et surtout de la philosophie, dans la mesure où le philosophe est là pour déplacer, déconstruire, démystifier : ce n'est pas pour rien que Veyne fut un grand ami de Michel Foucault, même s'il y a chez lui une forme indéniable (et volontaire) d'anarchisme méthodologique. Comme il l'écrit dans sa *Leçon inaugurale* en 1976, « tout historien est implicitement un philosophe, puis-

83. Raymond Aron, « Comment l'historien écrit l'épistémologie : à propos du livre de Paul Veyne », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 26<sup>e</sup> année, n° 6, 1971, p. 1321.

84. Paul Veyne, *La société romaine*, Paris, Le Seuil, 1991, « Avant-propos », p. 12.

85. On relira avec profit les pages que l'auteur a consacrées au sujet dans *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1971, p. 371-377.

86. Il y a ainsi chez lui une profonde vérité et une aimable provocation à avoir dédié son livre sur Foucault (*Foucault. Sa pensée, sa personne*, Paris, Albin Michel, 2008) à « Hans-Georg Pflaum et Louis Robert en souvenir reconnaissant de nos maîtres ».

87. Paul Veyne, *Leçon inaugurale faite le vendredi 5 mars 1976 au Collège de France, Chaire d'histoire de Rome*, Paris, Collège de France, 1976, p. 9.

88. On relira avec intérêt le compte rendu donné par de Certeau de l'ouvrage épistémologique de Veyne : Michel de Certeau, « Une épistémologie de transition », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 27<sup>e</sup> année, n° 6, 1972, p. 1317-1327 (citation p. 1318).

89. Paul Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Paris, Le Seuil, 1983.

## OBJETS ET DÉBATS. UNE EMPRISE DES GÉNÉRATIONS ?

qu'il décide de ce qu'il tiendra pour anthropologiquement intéressant»<sup>90</sup>. Cette philosophie s'apparente, en définitive, chez lui de très près à une sociologie enfin digne d'intérêt, et peut-être est-ce là le mot qui convient pour qualifier l'histoire selon Veyne : il a d'un bout à l'autre pratiqué la « sociologie historique », comme l'indique le sous-titre de sa thèse sur *Le pain et le cirque*<sup>91</sup>, mais en empruntant à la sociologie allemande plutôt qu'à Durkheim ou à Mauss.

**Retour sur un rendez-vous manqué : l'histoire ancienne et les *Annales***

Assurément et malgré les inévitables conflits de personnes, l'histoire romaine a avancé, depuis 1945, de manière sans doute moins clivée que l'histoire grecque. Au sein de cette dernière, on pourrait dire que l'omniprésence de Louis Robert, au moins dans le cénacle parisien de l'histoire « institutionnaliste », a paradoxalement contribué à l'émergence, d'abord périphérique, puis de manière centrale, d'autres manières de pratiquer l'histoire, assorties de terrains d'enquête renouvelés. Mais avant de s'engager dans l'analyse de ces nouveaux territoires, il convient de faire état d'un rendez-vous manqué, au moins à l'origine, entre les antiquisants et le courant historiographique des *Annales*. Avant les années 1950, l'Antiquité occupe « une place marginale dans la revue [...] faute de séries statistiques significatives » susceptibles d'alimenter une réflexion économique et sociale d'envergure<sup>92</sup>. L'histoire ancienne se révèle finalement plus proche à bien des égards du domaine des *classics* que des problématiques qui agitent les trois autres périodes. La progression du nombre d'agrégés de lettres parmi les titulaires des chaires d'histoire ancienne, au détriment des agrégés d'histoire majoritaires auparavant, n'est sans doute pas étrangère à cette évolution : contrairement à l'idée facile selon laquelle l'histoire se serait trouvée au bout du document, il ne suffisait pas d'être philologue, encore fallait-il opérer sa mue d'historien, ce qui n'a pas toujours été le cas. On ne s'étonnera donc pas de ne trouver dans la revue, durant ses vingt premières années, que trois articles d'histoire grecque, dont le tout premier article du tout premier numéro en 1929, sous la plume de Glotz<sup>93</sup>, ce qui était logique compte tenu de sa proximité avec Durkheim et montre bien qu'il n'y avait pas de fatalité ! Un autre article, de Will cette fois, proposera en 1957 un important bilan sur la recherche en histoire économique et financière de

90. Paul Veyne, *Leçon inaugurale...*, op. cit., p. 7.

91. Paul Veyne, *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Le Seuil, 1976.

92. Vincent Azoulay, « Parcours historiographiques. Histoire de la Grèce ancienne. De la période archaïque à la période hellénistique », *Annales. Histoire, sciences sociales*. En ligne : <http://annales.ehess.fr/index.php?425> (consulté le 11 juillet 2019).

93. Gustave Glotz, « Le prix du papyrus dans l'antiquité grecque », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1<sup>re</sup> année, n° 1, 1929, p. 3-12, suivi la même année par Andreas Michael Andréadès, « Les finances de guerre d'Alexandre le Grand », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1<sup>re</sup> année, n° 3, 1929, p. 321-334.

l'Antiquité<sup>94</sup>. Pourtant, globalement, s'ils sont peu sollicités par les *Annales*, c'est bien parce que les antiquisants, et plus encore les hellénistes, sont en train de passer à côté de tous les changements épistémologiques. Ils n'ont pas su répondre à l'invitation qui était celle de Marc Bloch et Lucien Febvre en 1929 : il s'agissait alors d'abattre les murs « si hauts que bien souvent ils bouchent la vue » pour « s'efforcer de suivre l'œuvre du voisin »<sup>95</sup>. Durant les années 1960-1970, cependant, la situation se modifie et la revue se fait l'écho des grands débats qui commencent à faire bouillir enfin l'histoire grecque : outre l'histoire sociale, abordée à travers une lecture de l'évergétisme selon Paul Veyne en 1978<sup>96</sup>, et l'analyse dumézilienne<sup>97</sup>, c'est ainsi l'anthropologie historique et l'étude structurale des mythes et de la religion qui font leur apparition. Le véritable tournant se fera dans les années 1980, avec la parution en 1982 d'un numéro spécial (37/5-6) consacré à l'histoire ancienne et coordonné par François Hartog<sup>98</sup>.

### **Contrefeux hellénistes : histoire grecque et sciences sociales dans les années 1960-1980, les retrouvailles, enfin !**

J'achèverai ce tour d'horizon générationnel avec l'esquisse progressive de ces nouveaux territoires historiographiques qui se sont épanouis dans les années 1960-1980 (et sans aller au-delà). La matière est immense et je me limiterai donc à l'évocation des pères fondateurs. Première remarque : l'histoire antique ne se fait plus alors seulement dans un périmètre restreint à la rue d'Ulm, la Sorbonne, Athènes, Rome, le Collège de France et l'Académie des inscriptions. Elle déborde largement vers la province : le Veyne aixois en est un excellent exemple, tout comme Pierre Lévêque (1921-2004), élève d'André Aymard, qui, au-delà d'une œuvre foisonnante, fonde un grand centre d'obédience marxiste à Besançon réfléchissant notamment à la question de l'esclavage et à l'exploitation des territoires civiques. À Paris même, l'École pratique des hautes études voit la création en 1947 d'une VI<sup>e</sup> section, consacrée aux sciences économiques et sociales et dirigée successivement par Lucien Febvre et Fernand Braudel : la section prend son autonomie en 1975 pour devenir l'École des hautes études en sciences sociales, sous la présidence de Jacques Le Goff. C'est dans ce

94. Édouard Will, « Trois quarts de siècle de recherches sur l'économie grecque antique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 9<sup>e</sup> année, n° 1, 1954, p. 7-22.

95. Marc Bloch et Lucien Febvre, « À nos lecteurs », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1<sup>re</sup> année, n° 1, p. 2, cité par François Hartog, « Introduction : Histoire ancienne et histoire », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 37<sup>e</sup> année, n° 5-6, 1982, p. 691, puis par Vincent Azoulay, « Repenser le politique en Grèce ancienne », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 69<sup>e</sup> année, n° 3, 2014, p. 605.

96. Jean Andraeu, Alain Schnapp et Pauline Schmitt-Pantel, « Paul Veyne et l'évergétisme », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 33<sup>e</sup> année, n° 2, 1978, p. 307-325.

97. Voir l'article de Bernard Sergent, « Les trois fonctions des Indo-Européens dans la Grèce ancienne : bilan critique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 34<sup>e</sup> année, n° 6, 1979, p. 1155-1186.

98. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 37<sup>e</sup> année, n° 5-6, 1982.

## OBJETS ET DÉBATS. UNE EMPRISE DES GÉNÉRATIONS ?

nouveau cadre, où se pratique la recherche collective à travers des séminaires plutôt que des cours, que se développe une école d'anthropologie historique, connue plus tard sous le nom d'École de Paris et dont les compagnons de route et leurs apprentis auront longtemps à subir les « fatwas »<sup>99</sup> venues de la branche conservatrice.

Il faut ici remonter à l'influence de Louis Gernet, en qui cette école historique reconnut à juste titre un véritable père fondateur, comme on l'a déjà souligné : « je n'aurais jamais fait ce que j'ai fait, s'il n'y avait pas eu Gernet », écrit Jean-Pierre Vernant (1914-2007)<sup>100</sup>, en rappelant que ce dernier insistait sur la nécessité non seulement d'un savoir précis, mais aussi et surtout d'une interrogation globale sur les textes montrant les liens étroits entre les divers domaines de l'action humaine. C'est le même Vernant qui réédite en 1968 avec Marcel Detienne plusieurs textes de Gernet dans un ouvrage au titre explicite : *Anthropologie de la Grèce antique*. La préface qu'il donne alors contient tout un programme, profondément ancré dans les travaux de Gernet et mis en œuvre par ses successeurs qui, au-delà de sa vision du monde grec, partagèrent avec lui une même sensibilité politique et idéologique dans les guerres et tragédies du XX<sup>e</sup> siècle.

Les fondements ainsi posés, la suite est plus aisée à dérouler. Dans la droite ligne de Gernet et de son ami et collègue Ignace Meyerson (1888-1983), spécialiste de psychologie historique, Vernant émerge en histoire ancienne à partir de la philosophie (il est agrégé en 1936), ne publie aucun livre avant l'âge de quarante-huit ans, en 1962, et appartient de fait à une génération « décalée » qui fait de lui, pour ainsi dire, le contemporain de Pierre Vidal-Naquet et de tous ceux qui pourraient apparaître comme ses épigones. Mais c'est aussi ce décalage qui lui permet de penser « de plus loin » et de retisser le lien perdu avec les sciences sociales. Vernant fut rapidement un homme très engagé, d'abord dans la Résistance, puis au Parti communiste jusqu'en 1970, malgré une position personnelle critique, sans que le lien entre les deux pans du personnage puisse être défait. De toutes les charges occupées, on retiendra celle du Collège de France (1975-1984, dans la foulée de Veyne et de Jacqueline de Romilly!), car elle montre que cette institution trouva toujours le moyen de renouveler ses champs de réflexion et de faire cohabiter avec succès des traditions antagonistes. Vernant y est présenté par Claude Lévi-Strauss, sur une chaire intitulée « Étude comparée des religions antiques » : l'échange avec Louis Robert au moment de son entrée est bref et courtois, mais sans manifestation d'intérêt particulière<sup>101</sup>. L'objectif de la réflexion

99. J'emprunte le terme, très juste, au portrait de Marcel Detienne tel que peint par Christian Jacob au lendemain de son décès survenu le 21 mars 2019 : comme il le rappelle, dans les années 1970-1980, « travailler au Centre de recherches comparées sur les sociétés anciennes, valait une fatwa des intégristes des études grecques, bien décidés à défendre la citadelle ». Christian Jacob, « Marcel Detienne (1935-2019) », *Lieux de savoirs : histoire comparée et anthropologie des pratiques savantes*, 28 mars 2019. En ligne : <https://lieuxdesavoir.hypotheses.org/1510> (consulté le 11 juillet 2019).

100. Jean-Pierre Vernant, *De la Résistance à la Grèce ancienne*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2014, p. 57-58.

101. Jean-Pierre Vernant, *De la Résistance à la Grèce ancienne*, op. cit., p. 66-67 : la visite se passa correctement même avec « Louis Robert qui devait me considérer comme un fumiste, comme un type... pff ! Enfin j'étais pas son homme, certainement pas, je comprends très bien pourquoi ».

chez Vernant est à peu près le même que chez Gernet : il s'agit d'étudier l'homme grec à partir de ses créations et productions, notamment les textes dits littéraires, à mi-chemin entre psychologie historique et anthropologie structurale de type lévi-straussien et en y ajoutant le marxisme comme philosophie de l'histoire permettant de penser la rationalité du changement. Cet homme grec est restitué dans son étrangeté, sa différence, et non plus comme l'auteur du « miracle grec » : il faudra donc voir désormais « la lune avec les yeux des Grecs »<sup>102</sup>, car il n'est pas possible de se projeter dans l'Antiquité avec l'outillage mental du XX<sup>e</sup> siècle, ce que du reste Fustel affirmait déjà avec force. Cette salutaire mise à distance, au fondement même de la démarche anthropologique, s'accompagne de la méthode comparatiste : en témoignant le titre de sa chaire, comme le nom du centre qu'il fonde en 1964, le Centre de recherches comparées sur les sociétés anciennes, devenu plus tard le Centre Louis Gernet. Parmi les thèmes explorés, la pensée religieuse et les mythes occupent une place primordiale qu'attestent *Les origines de la pensée grecque* en 1962 ou *Mythe et pensée chez les Grecs* en 1965, où l'on retrouve l'étude fondamentale sur le mythe hésiodique des races (1960) qui s'appuie sur Dumézil et Lévi-Strauss. L'analyse se focalise sur les débuts du monde grec, autrement dit le monde homérique et l'époque archaïque, et le passage vers l'époque classique. L'organisation de l'espace et le politique sont également abordés : les réformes de Cléisthène à la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. sont la manifestation d'un autre rapport au temps, désormais civique et non plus seulement religieux, lié à une nouvelle organisation territoriale de la communauté<sup>103</sup>. Ainsi, la raison grecque « dans ses limites comme dans ses innovations [...] est fille de la cité »<sup>104</sup>. À l'étude des textes s'adjoint bientôt celle des images et du langage figuratif.

À partir de cette œuvre fondatrice et multidimensionnelle se sont ensuite multipliées les études individuelles et collectives, « éclosion de questionnements et d'explorations [...] qui touchent les domaines les plus variés de la culture grecque »<sup>105</sup> en incluant désormais largement l'Athènes classique, réservoir de textes : c'est bien dans le sillage de Vernant que se sont inscrits, à un degré ou à un autre et parfois dans le conflit, Claude Mossé (née en 1924), Pierre Vidal-Naquet (1930-2006), Marcel Detienne (1935-2019) ou Nicole Loraux (1943-2003), qu'il appartient à d'autres d'évoquer au titre de leur expérience personnelle d'historiens. Mais il faut souligner, pour conclure, le fait que les sciences sociales ont été présentes très tôt au cœur de l'histoire

102. Jean-Pierre Vernant, « Introduction », dans Jean-Pierre Vernant (dir.), *L'homme grec*, op. cit., p. 9.

103. Jean-Pierre Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs*, dans *Œuvres : religions, rationalités, politique*, Paris, Le Seuil, 2007, t. I, p. 459. Ce sujet est traité plus spécifiquement dans un chapitre où l'auteur revient sur l'ouvrage de Pierre Lévêque et Pierre Vidal-Naquet, *Cléisthène l'Athénien : essai sur la représentation de l'espace et du temps dans la pensée politique grecque de la fin du VI<sup>e</sup> siècle à la mort de Platon*, Paris, Les Belles-Lettres, 1964.

104. Jean-Pierre Vernant, *Les origines de la pensée grecque*, dans *Œuvres...*, op. cit., t. I, p. 238.

105. Évelyne Scheid-Tissinier, « Introduction », dans Pascal Payen et Évelyne Scheid-Tissinier (dir.), *Anthropologie de l'antiquité : anciens objets, nouvelles approches*, Turnhout, Brepols, 2012, p. 10.

## OBJETS ET DÉBATS. UNE EMPRISE DES GÉNÉRATIONS ?

ancienne, dès Fustel, et que le lien est tangible, notamment chez les hellénistes, de Fustel à Vernant, par l'intermédiaire de Glotz et de Gernet, même si la puissance de la tradition a pu occulter ces tendances, à force d'oubli du passé même récent, et marginaliser ces historiens, génération après génération. Pour autant, à aucun moment et quoi qu'on en dise, les historiens proches des sciences sociales n'ont pensé sacrifier l'érudition, cette érudition sans laquelle il n'est point de document, mais qui a fini par être érigée en pré carré et objectif ultime par les successeurs du courant méthodique.